

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2018

L'an deux mille dix huit, le trente et un mai, le Conseil Municipal de la Mairie de DAUBEZE s'est réuni sur convocation de Samuel MESTRE, maire.

Présents : Samuel MESTRE, Christiane DULONG, Véronique BORDAT, Landry CARPENTY, Vanessa IBERT, Daniel RAOULT

Excusé : Philippe MERIGNAC

Absents : Chantal MACIAS, Patrick VIGNAUD

Invitée : Ophélie CAPIN

DELIBERATIONS :

CLECT 2018

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de charges a été créée suite à la fusion entre les communautés de communes du Sauveterrois et du Targonnais ainsi qu'à l'extension à la commune de Saint Laurent du Bois. Elle se réunit pour traiter les transferts de charges liés à la fiscalité, à la compétence SDIS, à la voirie, à Gemapi, à la fourrière, au CLIC et aux chemins de randonnées.

Samuel MESTRE présente à l'assemblée le rapport émis par la commission. Il ressort que le transfert de charge pour notre commune s'élève à la somme de 5.512,00 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve l'ensemble de ce rapport ainsi que le transfert de fiscalité.

Réglementation Européenne « RGPD »

Dans le cadre de la nouvelle réglementation RGDP, notre syndicat intercommunal AGEDI propose à chacun de ses adhérents de désigner un délégué commun à la protection des données.

Samuel MESTRE demande à l'assemblée de se prononcer sur la candidature JM MARTIN proposée par AGEDI en tant que délégué commun

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents autorise Samuel MESTRE à signer la convention de mutualisation avec le syndicat, autorise à désigner JP MARTIN comme étant notre délégué à la protection des données, de prendre et signer tout acte relatif à la présente mission.

Candidature Ophélie CAPIN

Compte tenu, qu'Ophélie CAPIN a donné satisfaction lors de sa période de stage, que notre agent administratif fait valoir ses droits à la retraite au 30 juin 2018, Samuel MESTRE propose à l'assemblée la candidature d'Ophélie CAPIN à un poste permanent

d'agent administratif stagiaire à temps non complet pour une durée de 10 h hebdomadaire à compter du 1^{er} juillet 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte l'embauche d'Ophélie CAPIN à un poste permanent d'agent administratif stagiaire à temps non complet pour une durée de 10 h hebdomadaire à compter du 1^{er} juillet 2018.

FDAEC 2018

Le montant du FDAEC attribué est de 6.622,00 €.

Les travaux à réaliser en 2018 tel que déjà évoqué lors des précédents conseils municipaux sont :

. achat défibrillateur	2.395,00 €
. achat vidéo projecteur + maquette site	958,33 €
. remplacement réchaud cuisine	465,00 €
. éclairage public : remplacement d'une partie des luminaires non conforme	7.703,60 €
soit	11.521,93 €

Samuel MESTRE demande à l'assemblée de donner son accord sur les dépenses à réaliser en 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents approuve les dépenses à réaliser en 2018.

TRAVAUX

Bardage salle des fêtes

Samuel MESTRE présente les deux offres qu'il a en possession.

L'une de Sylvain SAGE pour un montant de 13.544,84 € HT

et l'autre de la société LCCA de 8.142,75 € HT

Pour pouvoir comparer les deux offres, il faut déduire de celle de Sylvain SAGE l'isolation qui s'élève à la somme de 3.364,15 € HT qui ramène son offre à 10.180,69 € HT.

Samuel MESTRE précise que les deux offres proposent des prestations similaires : démontage du bardage existant et remplacement du bardage à l'identique (traité classe IV marron) sur les toutes les façades à l'exception de la façade qui donne sur la route qui est en bon état.

Après discussions et échanges, il est décidé à l'unanimité des membres présents de retenir la proposition de la société LCCA.

Accessibilité église

Samuel MESTRE présente les deux offres qu'il a en possession.

L'une des Etablissements CHAUAUX pour un montant de 25.300,00 € HT

et l'autre de Monsieur ROBERT pour un montant de 8.500,00 € HT (offre remise en 2017).

Après discussions et échanges, il est convenu de reprendre contact avec Monsieur ROBERT afin qu'il actualise son devis et engage les travaux.

SITE INTERNET

En préambule, Samuel MESTRE précise que deux noms de domaine de propriété ont été déposés : daubeze.com et mairiedaubeze.com.

Ophélie CAPIN présente aux élus la dernière version du site internet.

Après échanges et discussions, il est décidé de mettre le site en ligne.

MAIADE MI-MANDAT

Samuel MESTRE indique que la maïade de mi-mandat aura lieu le dimanche 1^{er} juillet 2018.

Le repas et les vins seront pris en charge par le maire et les adjointes.

Samuel MESTRE propose que les tapas pour l'apéritif soient préparées par le conseil municipal.

L'ordre du jour épuisé, la séance est clôturée à 22 H 45.